

[Texte rédigé le mardi 12 janvier 2010]

PROJET DE CVD2

COURS DE VIOLON À DISTANCE DU NIVEAU DU DEUXIÈME CYCLE DE CONSERVATOIRE FRANÇAIS

RECHERCHE D'UN PROFESSEUR DE VIOLON FRANCOPHONE

http://www.kiriassse.fr/#RECHERCHE_PROFESSEUR_DE_VIOLON

***RAPPEL :** Le CVD2 vient en complément et en prolongement (surtout pas en concurrence) de l'E.V.D. (École de Violon à Distance), créée récemment par M. Gilles Rabinovitch, qui dispense des cours d'excellente qualité destinés à des violonistes francophones de tout âge qui peuvent être complètement débutants. Le travail du nouveau professeur de violon que je recherche pour le CVD2 consiste à créer et à proposer au téléchargement des leçons de violon ne faisant pas double emploi avec celles proposées par M. Rabinovitch. L'ampleur de la tâche laisse en effet place à l'intervention de plusieurs professeurs. On peut donc envisager que cet enseignement à distance soit réparti en trois cycles : l'E.V.D. de M. Rabinovitch pour le démarrage (trois années de cours correspondant au 1er cycle et au début du 2e cycle de conservatoire de musique français), le CVD2 assuré par un deuxième professeur (celui que je recherche maintenant) pour consolider et compléter (sur trois ans également) les acquis du 2e cycle, et le CVD3 assuré par un troisième professeur (à rechercher ultérieurement) pour le 3e cycle : « prolongement et approfondissement des acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome ». Une telle organisation pourrait ainsi aboutir à terme, pour le violon, à la création d'un véritable conservatoire de musique à distance.*

La durée des cours du CVD2 est en principe de trois ans. Mais chaque élève pourra progresser à son rythme, selon le temps qu'il peut consacrer à son violon. Pour l'élève, la durée pourra donc être supérieure à trois ans.

Le professeur doit établir un projet de progression, pour les trois années, pour chacune des trois années, pour chacun des trimestres de chaque année. Ce projet de progression sera communiqué à chaque élève (sous la forme d'un fichier PDF imprimable) en même temps que la première leçon.

On ne travaillera au début qu'en première position et l'on parviendra en fin de cursus à des leçons correspondant au niveau d'entrée en 3e cycle de conservatoire.

Un autre fichier PDF imprimable sera donné à l'élève pour lui préciser le matériel indispensable (en plus de son violon, de son archet et de son pupitre, ce qui va de soi) qu'il doit se procurer et la façon de l'utiliser : ordinateur, graveur de CD, lecteur de salon de CD, éventuellement méthodes de violon que le professeur envisage d'utiliser, accordeur électronique, logiciel de musique « Pizzicato », autres logiciels gratuits indispensables ou au moins utiles...

On trouvera sur la page principale de mon site des précisions (à transposer pour le CVD2) dans la partie consacrée au Cours Collectif de Violon : <http://www.kiriassse.fr/#CCV>

Chaque leçon doit donner à tout élève (supposé disponible à temps complet), au moins quinze jours de travail et comporter des exercices systématiques et des études mélodiques, les uns et les autres de difficulté progressive.

Pour chaque exercice systématique et pour chaque étude mélodique, le professeur doit prévoir les documents suivants :

- 1) Un fichier PDF imprimable dans lequel le professeur aura rédigé les informations qu'il juge utiles à l'élève (difficultés particulières, conseils d'exécution...).
 - 2) Un fichier PDF imprimable de la partition soigneusement annotée (liaisons, doigtés, coups d'archet, reprises éventuelles, nuances éventuelles...), sans aucune ambiguïté, avec l'indication de la valeur numérique T du tempo auquel cet exercice doit être joué *in fine*. Ce document sera toujours issu de la numérisation d'une partition imprimée (jamais manuscrite) ou de la saisie dans un logiciel de musique de la partition d'origine.
 - 3) Un fichier PIZ obtenu par la saisie simplifiée (sans les éventuelles nuances) de la partition dans le logiciel « Pizzicato ». Ce fichier pourra être ouvert par les élèves avec ce logiciel (les élèves comme le professeur doivent l'installer sur leur ordinateur), ce qui leur permettra d'obtenir des fichiers WAV de la partition, à des tempos de travail différents, avec ou sans les bips du métronome. L'élève devra graver ces fichiers WAV sur un CD audio afin de pouvoir travailler la partition au violon en écoutant le CD (autocontrôle du rythme et de la justesse).
- Pour chaque étude mélodique (et pour certains exercices systématiques, quand le professeur le juge utile), un fichier WAV de l'enregistrement du jeu au violon de la partition au tempo T par le professeur lui-même sera prévu. Ce fichier WAV pourra être gravé sur CD audio par l'élève, ce qui permettra à ce dernier de se rapprocher par imitation de l'interprétation magistrale donnée en exemple.
- Toutes les fois où le professeur le jugera utile à l'apprentissage, une vidéo (enregistrement du professeur

jouant devant une caméra) du genre de celle (réalisée par M. Rabinovitch) présentée à l'adresse <http://www.youtube.com/watch?v=-UICyaGeCZ8> sera prévue.

Chaque élève devra avoir la possibilité de poser des questions par courrier électronique au professeur et d'obtenir des réponses dans un délai utile. Les questions et réponses les plus intéressantes pourront être présentées, classées par thèmes, sur une page internet du genre F.A.Q. (« *Frequently Asked Questions* »).

Les cours, toujours sous forme de fichiers informatiques, pourront être donnés à télécharger (partiellement ou en totalité) sur Internet aux élèves inscrits, ou bien ils pourront leur être transmis d'une autre façon (par la poste sur CD ou DVD par exemple).

Jean-Claude Mariotte

<http://www.kiriasse.fr>

CONTACT : <http://www.kiriasse.fr/mailtokir/mailtokir.html>